

Solidarité avec les travailleurs en lutte



Vagues de restructurations et de licenciements dans le secteur du commerce, attaques contre le statut des fonctionnaires fédéraux, réforme injuste et antisociale de notre système de pensions, dégradation des conditions de travail suite à l'introduction des flexi-jobs, chasse aux travailleurs malades... : le climat social belge s'est fortement dégradé, ces dernières années, attisant résistance et luttes syndicales.

La FGTB Bruxelles exprime toute sa solidarité avec :

- les travailleurs-euses de Carrefour, de Mestdagh et de Lidl, en lutte contre les licenciements et la dégradation des conditions de travail dans le secteur de la distribution ;
- Les travailleurs de Brussels Airlines en lutte pour un revalorisation salariale et un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle ;
- les travailleurs-euses de Deliveroo, qui se battent pour la reconnaissance de leur statut de salariés et l'obtention d'un revenu minimum horaire juste ;
- les fonctionnaires fédéraux, en lutte contre la dégradation du statut de la fonction publique ;
- les travailleurs-euses du secteur des taxi, en lutte contre l'Ubérisation du secteur ;
- les travailleurs-euses des secteurs public et privé mobilisés pour obtenir le droit à une pension juste et digne ;
- et, plus généralement, tous nos délégués et déléguées, en lutte, au quotidien, dans leur entreprise, afin d'améliorer le bien-être et les conditions de travail de leurs collègues.

La FGTB Bruxelles tient à dénoncer tout particulièrement les attaques frontales contre les services publics menées par le gouvernement Michel depuis le début de la législature. Celles-ci remettent fondamentalement en cause le rôle essentiel joué par les services publics dans une société démocratique.

Outre la réforme des pensions et le dossier de la pénibilité, ces attaques se traduisent notamment par :

- la suppression des possibilités de nomination statutaire, qui remet en cause l'indépendance de la fonction publique et ouvre la porte à l'arbitraire et au clientélisme ; en supprimant le statut de fonctionnaire pour ne plus engager que des contractuels, c'est tout le service public que l'on démantèle ! ;
- l'introduction de l'emploi intérimaire dans la fonction publique, qui constitue un pas de plus vers la destruction des services publics. Pour illustrer ce danger, constatons que les fonctionnaires sont liés au respect de règles strictes en matière de confidentialité. Serions-nous prêt à accepter, en tant que citoyen, qu'un intérimaire soit amené à traiter des données aussi importantes et confidentielles que nos données fiscales ou notre dossier médical ?
- la révision du cadre réglementaire du statut du personnel de la fonction publique fédérale (projet Codex), que le ministre de la Fonction publique veut utiliser pour réaliser des économies et attaquer la fonction publique (diminution des possibilités de concilier vie professionnelle/vie privée, évaluation dont la seule finalité devient la sanction...).

Face à toutes ces attaques, il est fondamental, pour l'ensemble des travailleurs, d'ouvrir un large front de défense et de reconquête des services publics et de soutenir les travailleurs de la fonction publique fédérale dans leur combat pour la préservation de services publics forts.

Pour la défense de nos libertés syndicales

Confrontés à la montée de la colère sociale et aux conflits sociaux qui en découlent, certains hommes politiques et certains médias ont pris la fâcheuse habitude de chercher à tout prix à délégitimer l'action syndicale et à remettre en cause le droit de grève.

Les attaques contre nos libertés syndicales se sont en effet multipliées : judiciarisation des conflits sociaux, astreintes, loi et projet de loi en faveur du service minimum, volonté de prélever des impôts et des cotisations sociales sur les primes syndicales et les indemnités de grève, campagnes de presse antisyndicales...

Actuellement, plusieurs militants de la FGTB sont ainsi poursuivis pénalement pour « entraves méchantes à la circulation », après avoir organisé des barrages à l'occasion de mouvements de grève (le président de la FGTB-Anvers et un militant sont cités à comparaître devant la justice pour une action à l'occasion d'une grève interprofessionnelle, qui n'a eu d'autre impact que le blocage économique des entreprises du Port d'Anvers ; par ailleurs, en première instance, 16 militants, dont le secrétaire général de la FGTB wallonne ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel pour un barrage organisé en octobre 2015...).

La FGTB Bruxelles dénonce la judiciarisation des conflits sociaux. Elle rappelle que le droit de grève et son corollaire : le piquet de grève, est un droit fondamental. Le droit de manifester, y compris sur la voie publique, en est un autre, reconnu par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Ces droits, fondamentaux dans un état de droit, sont à considérer au même niveau que le suffrage universel, le droit d'association, la liberté d'expression et de la presse. Les remettre en cause, c'est aussi menacer l'ensemble de notre système démocratique !

Nous condamnons enfin, et avec la plus grande fermeté, les licenciements abusifs de délégués syndicaux dans les entreprises. Nous ne pouvons tolérer que des délégués syndicaux soient licenciés en raison de leurs activités syndicales et pour l'unique raison qu'ils travaillent à améliorer le bien-être de leurs collègues (citons le cas récent de Laurent, délégué principal de la FGTB Horval chez VANDEMOORTELE, licencié sans motif autre que son activité syndicale...).